

Programme de formation des formateurs des parajuristes

1) Résumé

La République Démocratique du Congo est l'un des États qui ont fêté le cinquantenaire de l'enseignement supérieur et universitaire. Depuis plus de cinquante ans, il a été formé des cadres capables d'animer tous les secteurs de la vie nationale.

A l'heure actuelle, tous les secteurs de la vie nationale sont presque paralysés suite au désordre politique que traverse la RDC. Au regard de cette situation, il y a plus de deux décennies que les populations locales ont commencé à se prendre en charge.

Face à la léthargie de l'État et des institutions de justice, les ONG locales forment ce qu'il est convenu d'appeler des parajuristes afin de réagir aux violations massives des droits de l'homme. Il s'agit de personnes, qui après avoir suivi des notions élémentaires sur le droit, sont capables de réconcilier, au regard des théories juridiques acquises, les parties en conflit et de fournir les premiers éléments de la procédure dans le cas où le différend nécessite le concours des institutions de justice.

Depuis sa création, l'APADDHO s'est investie dans cette activité de formation des parajuristes. Il voudrait maintenant se lancer dans la formation de formateurs de parajuristes dont le nombre prévisionnel est estimé à 200 personnes. L'APADDHO travaillera dans cette voie en collaboration avec la faculté de droit de l'Université Catholique du Graben (à Butembo).

Ce programme à trois phases vise à populariser, à faire descendre le droit de la faculté, des connaisseurs, jusque dans les milieux de ceux qui en ont directement besoin.

La première phase est constituée de 7 modules ci-dessous :

- Notion générale sur le droit ;
- Le régime foncier congolais et le droit foncier coutumier nande : convergences et divergences ;
- Notions élémentaires sur le droit pénal général ;
- Notion élémentaires sur le droit pénal spécial ;
- Notion d'organisation et compétence judiciaire ;
- Droit judiciaire : procédure pénale et procédure civile ;
- Notions élémentaires sur les droits de l'homme et leurs violations ;

Ces différents modules seront enseignés pendant une période de 6 mois dans toutes les organisations de base de l'APADDHO situées en territoires de Beni et de Lubero.

La deuxième phase consistera à approfondir certaines notions de la première phase jugées nécessaires au regard de la spécialité du rayon d'action de l'APADDHO. A ces notions, l'on pourra ajouter celles relatives au droit civil des personnes, droit civil des obligations, et au droit du travail.

La troisième phase, quant à elle, présentera aux séminaristes les méthodes et techniques d'enquête et de rédaction d'un rapport sur les violations des droits de l'homme.

A la fin de chaque phase, il sera remis à chaque participant un guide méthodologique qui servira de référence lors de ses enseignements dans les lieux où il sera chargé de former des parajuristes.

2) Cadre géographique

Ce projet sera exécuté dans les territoires de Beni et de Lubero, en province du Nord Kivu, à l'est de la RDC.

Les différentes séances de formation auront lieu dans les 14 organisations de base de l'APADDHO qui seront regroupées en cinq pools et ce respectivement à Beni, Butembo, Luotu ; Masereka et Muhangi.

La région cible du projet a subi de graves violations de droits de l'homme dont certaines sont les conséquences de jugements mal rendus par les institutions de justice ou de l'immixtion des groupes armés dans les compétences légalement reconnues aux cours et tribunaux.

3) Durée et date du début du projet

La durée de ce projet est de 18 mois étant donné que chaque phase de la formation est de six mois. Le projet sera exécuté dès que la première tranche du financement sera accordée.

4) Contexte et justification

La RDC connaît actuellement une crise dans presque tous les secteurs de la vie nationale. Cette paralysie a engendré le dysfonctionnement de tout l'appareil de l'État.

Le système judiciaire congolais n'a pas été épargné par cette léthargie. Au lieu de rendre des jugements équitables, les institutions de justice sont devenues des sources des conflits et tout observateur averti risquerait de croire qu'elles entretiennent en vue de rançonner les justiciables. Certains conflits deviennent violents jusqu'à entraîner l'incendie des villages entiers, y compris les violations massives des droits de l'homme.

Face à cette situation, il s'est développé en RDC, une justice parallèle afin de contourner les effets plus néfastes que bons de la justice formelle. La justice informelle est entretenue par des parajuristes issus des organisations non gouvernementales.

Cette justice dite informelle essaie de suppléer aux carences de la justice formelle.

Dans le souci de la rendre plus efficace et cela sans pour autant la substituer à la justice dont le monopole est reconnu aux cours et tribunaux, il s'avère indispensable d'encadrer les animateurs de cette justice. Pour y parvenir, l'APADDHO s'est résolu de former les formateurs des parajuristes pour que les notions de droit élémentaires de droit soient connues par toutes les couches de la population des territoires de Beni et de Lubero. Ainsi, elles pourront chaque fois se prendre en charge en matière de réconciliation lors des différends qui déchirent leurs communautés et de dénoncer les violations de droits de l'homme dont elles sont victimes. Comme objectif global, ce projet vise à mettre à la disposition des populations locales de notions élémentaires de droit par le biais de la formation des enseignants des parajuristes. A titre d'objectif spécifique, ce projet se propose de renforcer les capacités locales en matière de réconciliation, d'outiller les animateurs de la justice informelle en document pouvant les aider à bien remplir leurs tâches

5) Résultats escomptés

Dans l'immédiat, nous estimons que ce projet permettra aux populations de trancher elles même les litiges qui se posent dans leurs communautés en recourant aux notions acquises lors de la formation.

A long terme et suite aux effets positifs que produira cette forme de justice, l'État pourra stimuler l'amélioration de la qualité de la justice produite par les cours et tribunaux.

6) Moyens à mettre en œuvre

A. Ressources humaines

L'exécution de ce projet nécessite deux catégories de personnel. La première se chargera de la coordination des travaux et la seconde s'occupera de la formation proprement dite. La première sera constituée par l'équipe permanente de l'APADDHO et la seconde par les étudiants collaborateurs de l'APADDHO et quelques assistants de la faculté de droit de l'Université catholique du Graben.

B. Ressources matérielles

Pour ce projet, l'APADDHO a besoin de trois types de matériels à savoir,

- Le matériel de reproduction des rapports et supports pédagogiques : il s'agit de deux ordinateurs et d'une imprimante photocopieuse.
- Le matériel de communication : il permettra le contact régulier entre les différentes équipes descendues sur terrain et le bureau de coordination, entre ce bureau et ses partenaires.
- Le moyen de déplacement : deux motos et une camionnette pick up seront d'une grande utilité pour l'exécution de ce programme.

7) Budget

Le budget de ce projet est disponible ci-joint.

Budget du projet « Formation des parajuristes », APADDHO

Postes	Montant en dollars		Total
	sollicité	Participation locale	
Matériel et fourniture			
2ordinateurs	1500	1500	3000
1Imprimante photoco		2500	2500
2 moto AG100	3000	3000	6000
1 pick up	10000		10000
4 boîtes agrafeuses		20	20
10 Classeurs		50	50
10 rames papiers		50	50
5 boîtes stylos		25	25
10 téléphones	840	360	1200
Cartouches	500	500	1000
Sous total	15840	8005	23845
Salaires			
1coordo/120/mois	2160		2160
1comptable/110/mois	1980		1980
1secrétaire/100/mois	1800		1800
Sous total	5940		5940
Atelier de formation			
Phase I			
Reproduction 200 syllabus			
5cartons papiers A4	50	50	100
5rames papiers bristol	175		175
Cartouches imprimante		160	160
Cartouche photocopieuse	450		450
Reliure et rogneuse	50	50	100
Prime formateurs 50/Thème	350		350
Logement restauration et déplacement	600		600
Restauration séminaristes	1500		1500
Carburant 2 fûts	125	125	250
Sous total	3300	385	3685
Atelier de formation			
Phase II			
Reproduction 200syllabus			
5 cartons papiers A4	50	50	100
5 Rames papiers bostols	175		175
Cartouches imprimante		160	160
Cartouches photocopieuse	450		450
Reliure et rogneuse	50	50	100
Prime de formateurs	250		250
Logement, restauration et déplacement formateurs	450		450
Restauration séminaristes	1250		1250
Carburant 2futs	125	125	250
Sous total	2800	385	3185
Atelier de formation			
Phase III			

Reproduction 200 syllabus			
Scartons papiers A4	50	50	100
5 rames papiers bostols	175		175
Cartouches imprimante		160	160
Cartouches photocopieuse	450		450
Reliure et rogneuse	50	50	100
Prime formateurs	200		200
Logement, déplacement et restauration formateurs	300		300
Restauration séminaristes	1000		1000
Carburant 2 fûts	125	125	250
Sous total	2350	385	2735
Accompagnement des formateurs	500	500	1000
Total général	30.730	9.660	40.390